



STATEMENT OF CANADA TO THE 57th MEETING OF THE OPCW EXECUTIVE COUNCIL

DELIVERED BY AMBASSADOR SABINE NÖLKE, PERMANENT REPRESENTATIVE

Mr Chair,

Russia's unilateral decision to call this meeting without meaningful consultations with the Director General, the Council chair, or the United Kingdom itself – the State Party on whose territory this chemical weapons attack occurred – is an abuse of the privileges of Council membership.

The technical evaluation which the UK has requested bilaterally from the Secretariat is ongoing. No findings have yet been published which could inform a Council discussion. Any debate in this chamber is thus premature.

With this course of action, Russia seeks to disrupt both the UK's national investigation and the bilateral assistance extended by the Secretariat under Article VIII, Paragraph 38 of the Convention. As with previous Technical Assistance Visits by OPCW inspectors, it is the prerogative of the requesting State Party to determine how and when the results are shared and acted upon.

Council members need to recognise Russia's draft decision for what it is: a time-wasting attempt at legal obfuscation, meant to deflect international attention from its failure to respond credibly to direct requests by the UK for an explanation of Russian involvement in the Salisbury incident.

Russia's call for a joint investigation, the only concrete measure contained in this decision text, is particularly odd. The United Kingdom, supported by other governments including Canada's, has assessed that the Russian state is highly likely responsible for this attack. Indeed, there is no plausible alternative explanation. In what jurisdiction, Mr. Chair, does a suspected perpetrator get to investigate itself? In light of Russia's record of obstructing investigations into cases of chemical weapons use in Syria – one of which we commemorated this morning – the proposition is especially preposterous.

Canada has every confidence that the United Kingdom will share, with its customary transparency, the findings of its investigation and the Secretariat's independent analysis with States Parties in due course. Until then, Mr. Chair, Canada believes this Council should defer formal consideration of this issue.

I ask that this statement be made an official document of this meeting of the Executive Council and published on the external server and the public website of the OPCW.



DÉCLARATION DU CANADA LORS DE LA 57^E RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC)

PRONONCÉE PAR L'AMBASSADRICE SABINE NÖLKE, REPRÉSENTANTE PERMANENTE

Monsieur le Président,

La décision unilatérale de la Russie de convoquer cette réunion sans véritable consultation auprès du directeur général, du président du Conseil ou du Royaume-Uni – l'État partie sur le territoire duquel a eu lieu l'attaque à l'arme chimique – constitue un abus des privilèges conférés aux membres du Conseil.

L'évaluation technique dont le Royaume-Uni a fait la demande bilatérale au secrétariat est toujours en cours. Aucune conclusion n'a encore été publiée qui pourrait orienter une discussion du Conseil. Tout débat dans cette salle est donc prématuré.

Avec ce plan d'action, la Russie cherche à interrompre l'enquête nationale du Royaume-Uni et l'aide bilatérale offerte par le secrétariat en vertu de l'article VIII, paragraphe 38 de la Convention. Comme ce fut le cas lors de visites antérieures d'enquêteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), déterminer la manière dont les résultats sont communiqués et le moment de le faire et d'y donner suite reste la prérogative de l'État partie requérant.

Les membres du Conseil doivent reconnaître la décision provisoire de la Russie pour ce qu'elle est : une tentative de faux-fuyant juridique pour faire perdre du temps, dont le but est de détourner l'attention internationale de son incapacité à répondre de façon crédible aux demandes directes formulées par le Royaume-Uni visant à obtenir une explication sur le rôle de la Russie en ce qui a trait à l'incident de Salisbury.

L'appel de la Russie à mener une enquête conjointe, la seule mesure contenue dans ce texte de décision, est particulièrement étrange. Le Royaume-Uni, appuyé par les autres gouvernements, dont celui du Canada, a conclu que l'État russe est fort probablement responsable de cette attaque. En effet, il n'existe pas d'autre explication plausible. Dans quelle administration, Monsieur le Président, l'auteur présumé d'un crime fait-il lui-même enquête? Étant donné l'habitude de la Russie d'entraver les enquêtes sur les cas d'utilisation d'armes chimiques en Syrie – y compris celui que nous avons commémoré ce matin – la proposition est notamment absurde.

Le Canada a pleinement confiance que le Royaume-Uni présentera aux États parties, en temps opportun, avec la transparence qu'on lui connaît, les conclusions de son enquête et l'analyse du secrétariat. Dans l'intervalle, Monsieur le Président, le Canada croit que ce Conseil devrait reporter l'étude officielle de cette question.

Je demande que cette déclaration soit présentée en tant que document officiel de cette réunion du Conseil exécutif et publiée sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.